

Quelques éléments de cadrage pour les Plans Climat Air Énergie Territoriaux (PCAET)

ADEME / Catherine GUIMARD

[Quoi] 3 domaines d'intervention de la collectivité

- **Domaine de responsabilité** : responsabilités directes sur le patrimoine et les activités de la collectivité (bâtiments publics, parc de véhicules, services en gestion directe, délégations de service public, etc.)

➔ **Engagement à l'exemplarité**

- **Domaine de compétences** : politique de l'habitat, urbanisme, organisation des transports, déchets, etc.

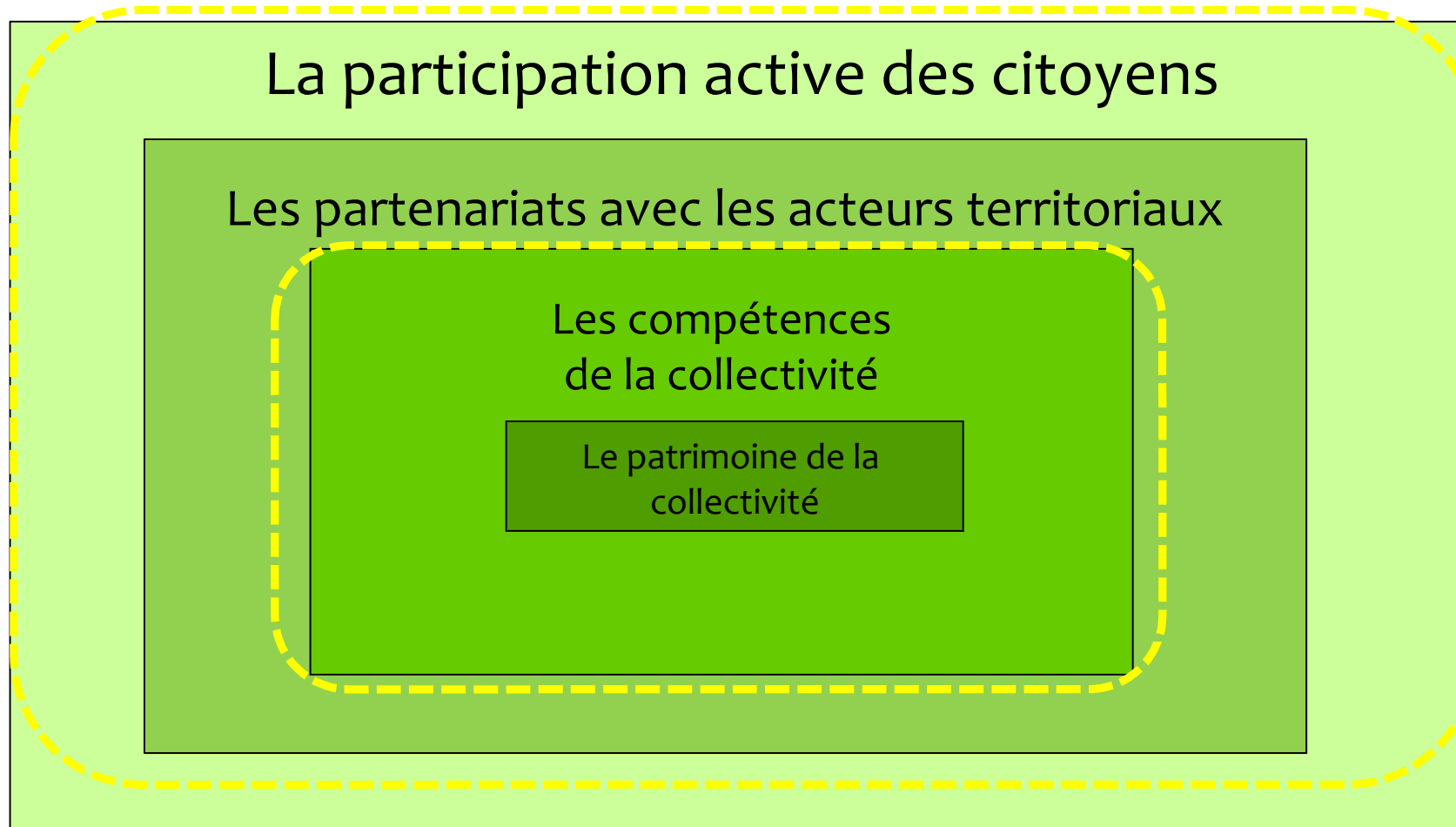
➔ **Engagement à prendre en compte le CC dans toutes ses politiques**

- **Domaine d'influence à travers l'animation territoriale** : production agricole et industrielle, consommation, comportements individuels, etc.

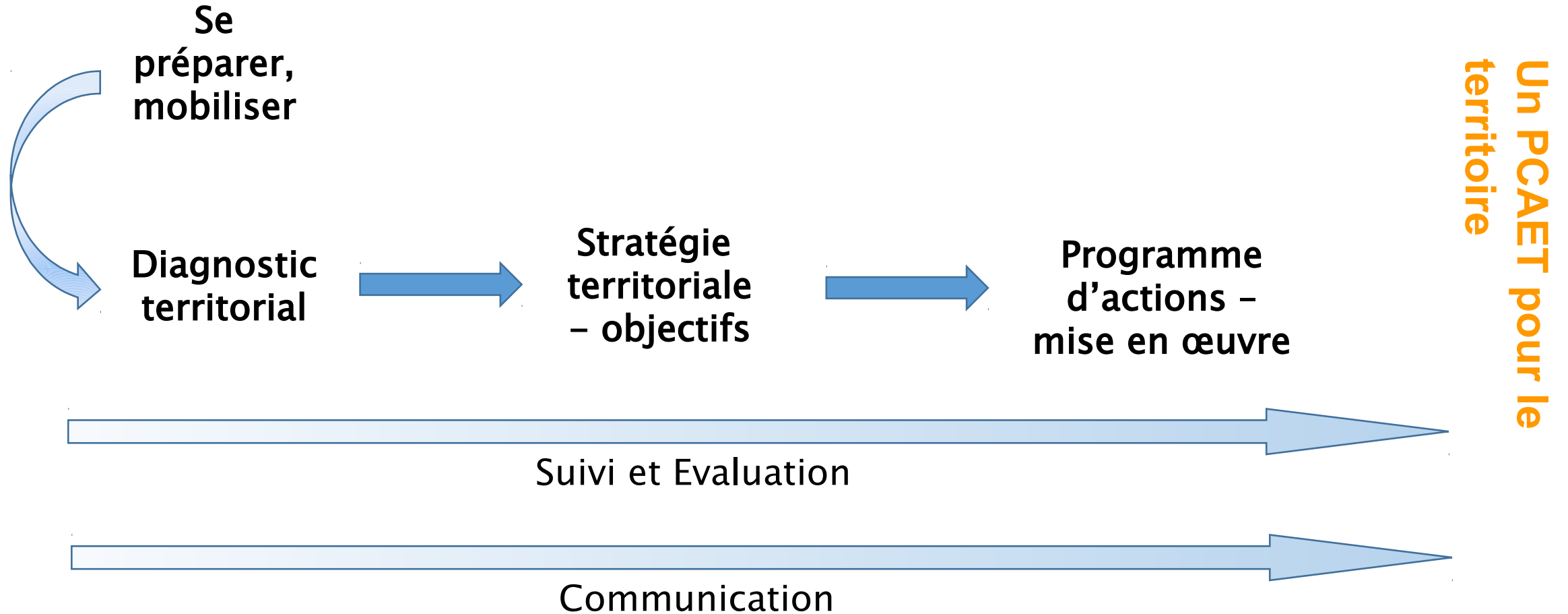
➔ **Engagement à susciter et animer une dynamique territoriale**

[Quoi] Un périmètre à définir pour le PCAET

Une stratégie de concertation, des moyens humains

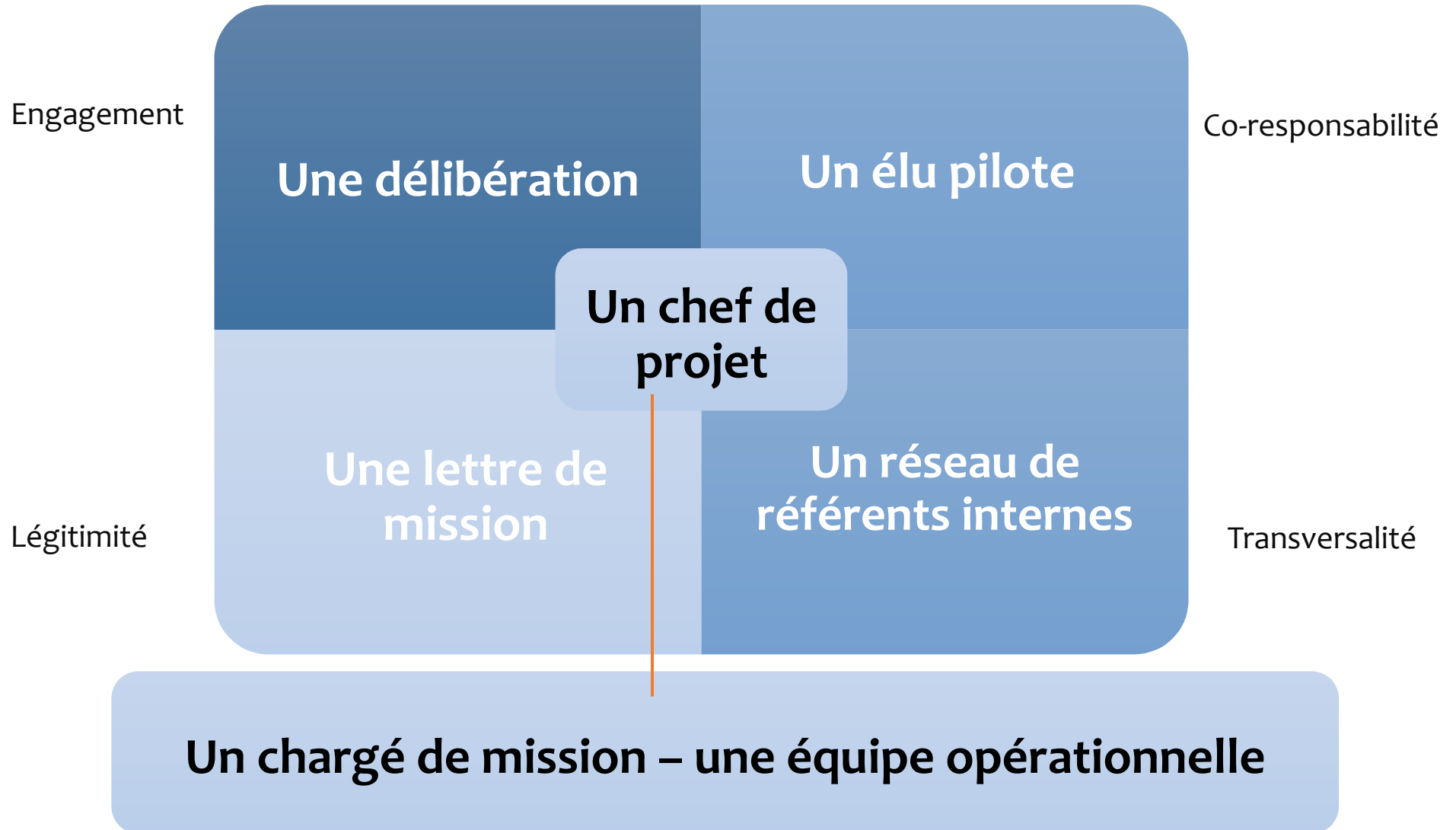


[Quoi] Une démarche d'engagement progressive



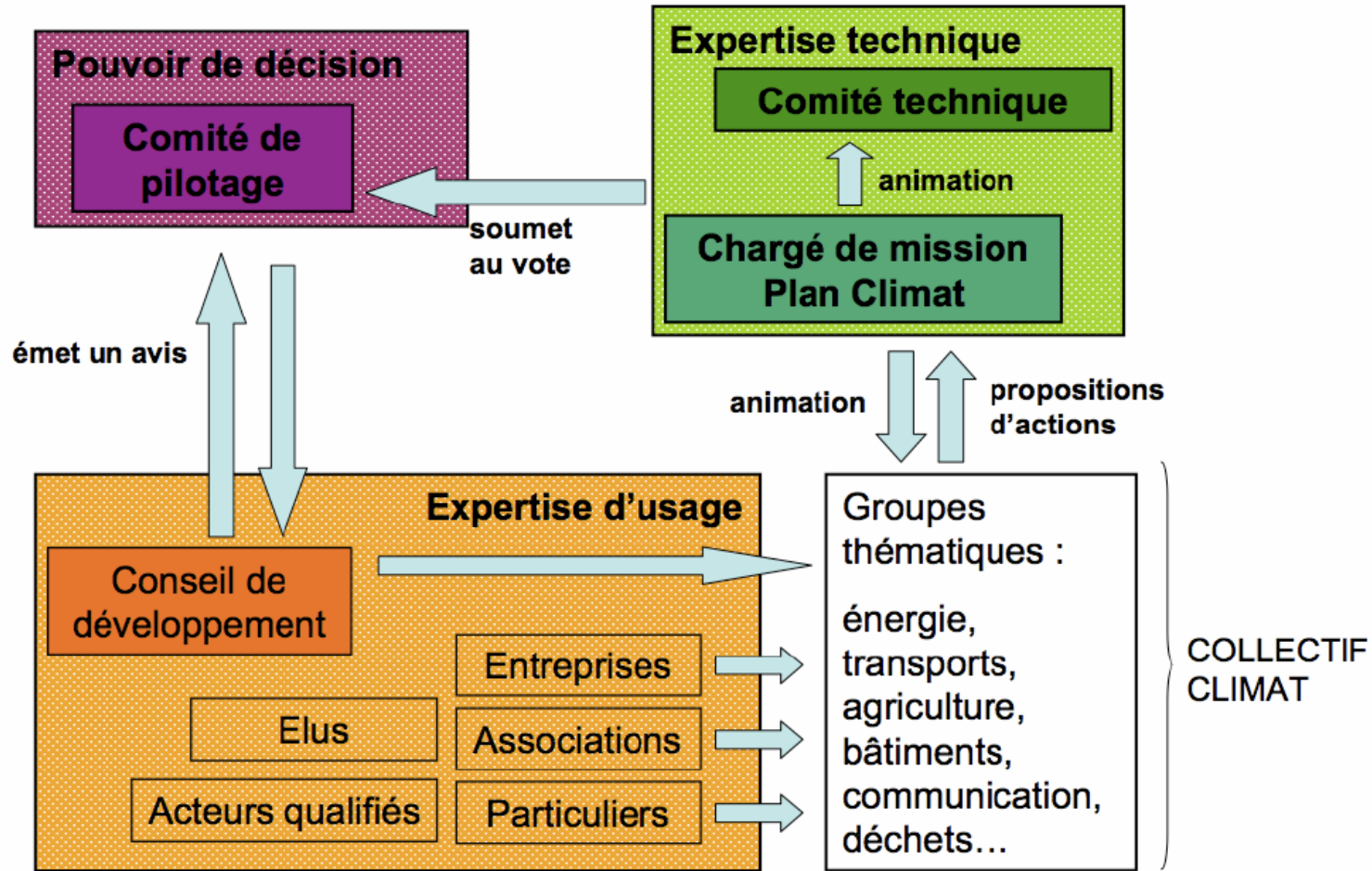
[Comment] Avec quelle organisation ?

La nécessité du mode projet et de moyens humains affectés



[Comment] Pérenniser la concertation avec les acteurs

(y songer dès le démarrage de l'élaboration du PCAET)



Source : « Vers un Plan Climat Energie Territorial pour le Pays Midi Quercy : état des lieux, diagnostic et préconisations », sept. 2009

Pour vous aider à 'penser' votre concertation :

> **Cahier pratique**

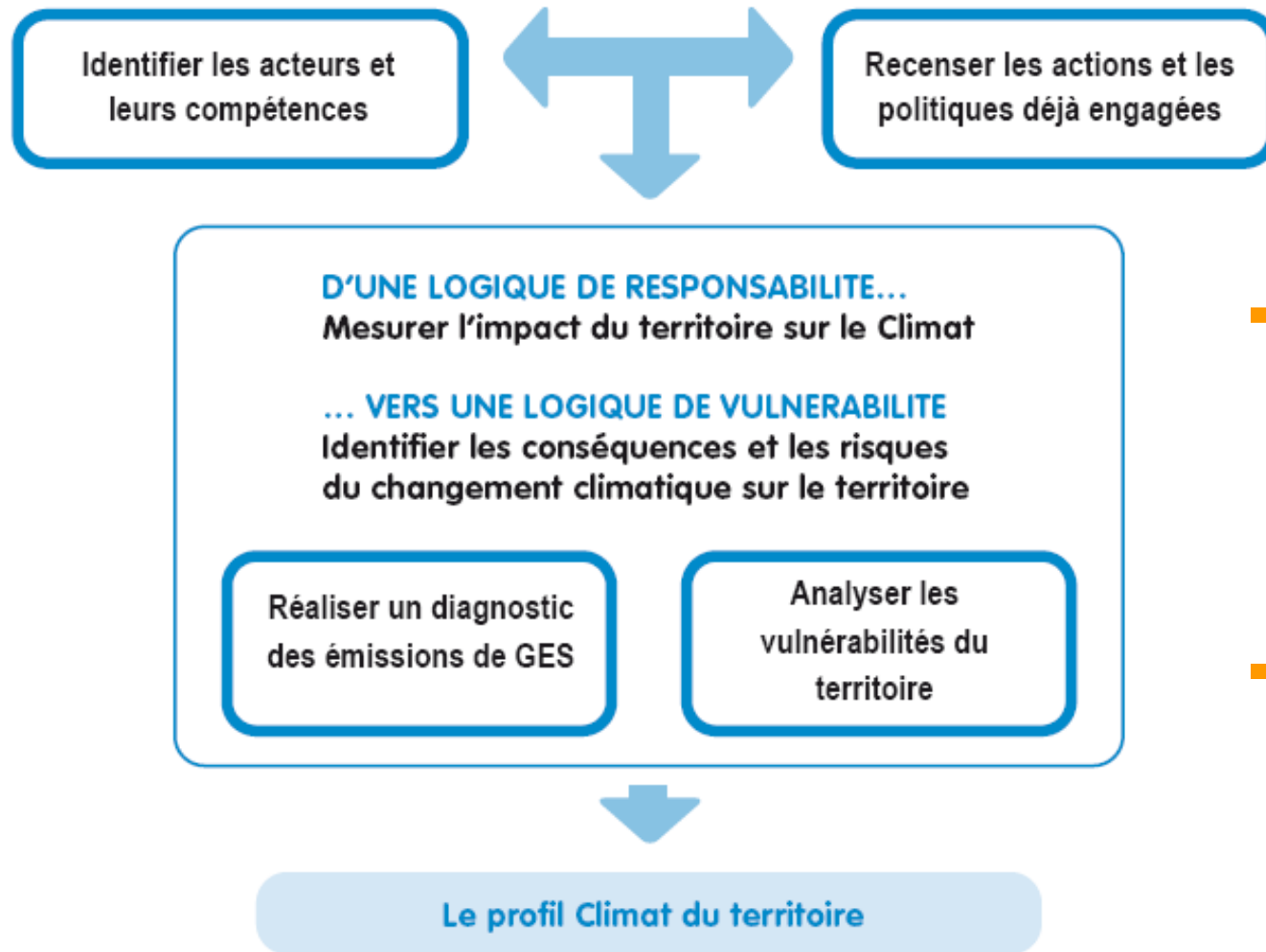


Les instances de concertation se sont multipliées ces dernières années sur les territoires.

Concertation pour le PCAET ne veut donc pas forcément dire : « Instance(s) ad hoc »

[Comment] Établir le profil climat

Pour aller du diagnostic à la stratégie territoriale



- Définir une vision pour votre territoire (moyen et long terme)
- ↓
- Des objectifs stratégiques et opérationnels, partagés avec l'ensemble des acteurs du territoire

SANS UN
GPS, C'EST
UN PEU FLOU!



→ Un centre de ressources national :
<http://www.territoires-climat.ademe.fr/>

L'ADEME vous accompagne...

➤ **Formation**

Diffusion de l'offre nationale en fonction des besoins

➤ **Animation de réseau** (partenariat avec Région et DREAL)

Elargissement et renforcement progressif.

Principe : réseau participatif, diffusion des Rex, apports nationaux/régionaux. Réseau régional ouvert de façon limitée pour « tirer vers le haut ».

➤ **Accompagnement méthodologique**

Mise à disposition des méthodes et outils (Centre de ressources)

Des outils disponibles : Climat Pratic et Cit'ergie notamment



➤ **Financements**

Pas de financement des démarches obligatoires.

Financement possible via COTEC des territoires les plus ambitieux avec Cit'ergie obligatoire pour les EPCI

DE MULTIPLES BÉNÉFICES

- **Allègement des dépenses** : optimisation budgétaire, réduction de la facture énergétique...
- **Nouvelles ressources financières** par l'exploitation des énergies renouvelables par exemple
- **Réduction des charges d'énergie des ménages et amélioration du confort** : lutte contre la précarité énergétique, rénovation de l'habitat...
- **Bénéfice santé** : amélioration de la qualité de l'air, diminution de l'exposition au bruit...
- **Une meilleure qualité de vie** : végétalisation des espaces urbains, lien social, proximité, préservation de la biodiversité...
- **Vers une dynamique de l'économie locale et de l'emploi** : création d'emplois non délocalisables dans de nombreuses filières, notamment « bâtiment » et « énergie ».
- **Un territoire moins vulnérable au changement climatique** : anticipation des impacts sur les activités économiques, adaptation des aménagements et équipements.